

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

OBJET :

CM2022_111
Tarifs au
1er janvier 2023
Salles Carnot et
Richelieu

***NOMBRE DE
Conseillers Municipaux
ayant pris part au vote***

28

***DATE DE
L’AFFICHAGE
de la liste des
délibérations***

12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit du mois de décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le deux décembre deux mille vingt-deux.

PRESENTS :

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / ADOLPHE / BABIN / RENOULEAU / FRANCHI / BETIZEAU / GENSAC / RATISKOL / DANIEL / PETIT / MAGEAUD / TOURNEUR / ROUIL / DORIDOT / BOTTON / AFONSO CORREIA / LAPEYRADE TISON / HERNANDEZ / FRICAUD / LAVOIES / MOREL / DITGEN / NEVEU / JOLY / DELHAYE

ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES :

Madame DUBOIS représentée par Madame ROUIL
Madame NICOLE représentée par Madame BETIZEAU

ABSENTE EXCUSEE NON REPRESENTEE :

Madame JUAN

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO CORREIA a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**TARIFS DE LOCATION DES SALLES CARNOT ET RICHELIEU A
COMPTEUR DU 1^{er} JANVIER 2023**

Sur proposition de la commission « Animation – Commerce » réunie le 10 octobre 2022, Madame RENOULEAU, Adjointe, propose au conseil municipal de réviser les tarifs de location des salles Richelieu et Carnot à compter du 1^{er} janvier 2023, comme suit :

Tarifs au 1^{er} janvier 2023 : T.T.C. (taux de T.V.A. en vigueur)				
Salles	- Particuliers - Entreprises	Manifestations des associations de la commune dont le siège social est à Saujon		- Association dont le siège social n'est pas à Saujon
		A but non lucratif	A but lucratif Hors objet d'activité de l'association (loto, bal, concours de belote, expo-vente...)	
Richelieu	144 €/jour *	La salle et ses équipements sont mis à disposition gratuitement	Location gratuite. Forfait de fonctionnement : 75 € dans la limite de 3 manifestations par année civile	159 € le premier jour de la saison, 37 € les autres jours
Carnot	208 €/jour *			223 € le 1^{er} jour et 57 € par jour à partir du 2^{ème} jour consécutif
<i>* à partir du 2^{ème} jour consécutif, application d'un tarif représentant par jour 20% du tarif de base.</i>				

Les conventions sont établies pour 1 an et les associations de Saujon sont prioritaires sur les associations extérieures. La collectivité se réserve le droit de réquisitionner la salle en cas d'élection.

Dans tous les cas, le dépôt de chèques de caution renouvelables tous les 6 mois sera demandé de la manière suivante :

- Pour la salle Carnot : Un chèque de 1000 € couvrant les dégradations éventuelles au bâtiment et au mobilier (sans que cette somme puisse constituer un maximum en cas de dégradations d'une valeur supérieure).
- Pour les salles Carnot et Richelieu : Un chèque de 250 € pour les frais de nettoyage dans le cas où la salle ne serait pas rendue dans un état de propreté satisfaisant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'ADOPTER les prix de location des salles Carnot et Richelieu à compter du 1^{er} janvier 2023.

Pour : 28
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré le 8 décembre 2022
Pour copie conforme
Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

N. AFONSO CORREIA